

Boîtes à livres

*Prenez
et lisez*

*Rapportez
ou gardez*

*Donnez
ou échangez*



Contexte

L'EPSM de l'agglomération lilloise développe une politique culturelle actée dans le projet médical et dans le projet d'établissement avec trois vertus : aider les patients à retrouver la liberté de s'exprimer, de se cultiver, d'être citoyen ; créer des espaces de pensée pour la communauté professionnelle de l'établissement ; changer le regard de la société sur les souffrances psychiques.

Dans ce cadre, la commission culturelle et les référents culturels de l'EPSM ont souhaité proposer des boîtes à livres à ses différentes structures (CMP, lieux d'hospitalisation, jardins...), afin de rendre la lecture accessible à tous, de faciliter les partages et d'animer les lieux d'accueil d'usagers. Ces boîtes permettront de faciliter la circulation de livres de qualité, pourront aussi ponctuellement être des lieux d'échanges, de lectures, d'animation.

Création des boîtes

La méthode retenue par la commission culturelle et les référents culturels pour la création des boîtes à livres a été celle de la co-construction. C'est l'atelier menuiserie du PATIO qui a créé la boîte du centre horticole, et l'atelier thérapeutique Le Trusquin, installé à Roubaix, toutes les autres boîtes. Le Trusquin a pour visée la réinsertion dans l'emploi de personnes souffrant de troubles psychiques. Les stagiaires ont conçu ces objets « sur mesure », avec la participation des équipes de soin concernées, et des usagers le cas échéant. Leur réalisation se place dans une démarche de développement durable (recyclage de meubles etc.)

Fonctionnement des boîtes

Le principe des boîtes à livre est de partager de manière totalement libre des ouvrages. Le livre étant « un objet relationnel », les référents culture ont proposé de réaliser des marque-page qui seront glissés dans chaque livre, à l'attention du prochain emprunteur. Les emprunteurs ne sont pas tenus de rapporter le livre, ni d'en donner. Les donneurs ne sont pas tenus d'emprunter ! Mais s'ils le veulent, ils peuvent laisser un mot, et également devenir « bookcrosser » en flashant le QR Code sur les marque-page. C'est très simple : il suffit de mettre en ligne son avis sur le livre découvert, et de participer ainsi à une communauté sur internet.



Charte des dons de livres

Les dons sont libres tout en respectant quelques principes de qualité et d'actualité. Aussi les dons doivent-ils proposer uniquement :

- des ouvrages en bon état (écarter papier jauni, pages manquantes, reliure abîmée, CD ou DVD rayé etc.)
- des ouvrages dont le contenu reste d'actualité (un guide de voyage, un livre de droit ou d'informatique de plus de 5 ans contiennent des informations fausses, il faut les écarter)
- des séries complètes si vous proposez des séries de romans, biographies ou de BD.
- des numéros de revues suffisamment récents pour être partageables : vie pratique, sciences humaines, pratique des langues etc. Si vous donnez des revues dont le contenu peut vieillir vite (actualité, informatique...) il faut aussi les donner vite !

Qui donne ? Qui prend ?

Tout le monde ! Le principe des boîtes à livres est celui de la libre circulation. Le don ou l'emprunt ne nécessite aucune démarche préalable, ni inscription, ni adhésion.

Bons échanges à tous !

Pour plus d'infos sur le projet et pour suivre les livres, **flashez-moi !**